

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 19 Avril 2016

Délibération n°22 – 2016 relative à l'Élection du 1^{er} Vice-président et du Vice-Président délégué en charge des moyens et du patrimoine

VU l'article 9 des statuts de l'URCA,

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne Ardenne a procédé à l'élection de :

-Monsieur Thierry LETELLIER, 1^{er} vice-président et vice-président délégué en charge des moyens et du patrimoine

Membres avant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	27
Membres en exercice	36	Membres représentés	6
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	6		

Décompte des suffrages

Votants	33	Pour	27	Contre	0	Abstentions	6
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée



Visa du Président
Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : **27-04-2016**

Document mis en ligne le : **27-04-2016**